

LA CHAIRE DE GESTION DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE DE HEC MONTRÉAL LANCE L'ÉTAT DE L'ÉNERGIE AU QUÉBEC - 2015

Montréal, le 11 décembre 2014 – « À l'heure où de grandes décisions doivent se prendre en matière d'énergie, un constat navrant s'impose : au pays, les informations sur les systèmes énergétiques sont éparpillées, difficiles d'accès et manquent parfois de cohérence, » déplore Pierre-Olivier Pineau, titulaire de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal. Ainsi, bien que le Canada soit le cinquième producteur d'énergie au monde, les gouvernements provinciaux et fédéral ne fournissent pas d'accès global et structuré aux données sur l'énergie. Cette situation peut limiter considérablement notre compréhension du secteur, affecter les perceptions et même, compromettre la prise de décision sur les enjeux rencontrés. C'est d'ailleurs pour apporter un meilleur éclairage sur ce secteur que nous lançons aujourd'hui la première édition de *L'État de l'énergie au Québec*. »

Destiné tant aux acteurs du milieu qu'à la population, ce bilan annuel rassemble les données les plus récentes et les plus pertinentes sur le secteur de l'énergie. Il propose non seulement une rétrospective des faits saillants qui ont marqué l'année 2014 mais donne aussi un aperçu des dossiers à surveiller en 2015. En primeur, la Chaire de gestion du secteur de l'énergie y intègre un outil novateur qui permet de visualiser l'ensemble du système énergétique québécois et d'en évaluer l'efficacité. Ainsi, en un seul coup d'œil, on peut, pour la toute première fois au Québec, faire rapidement le lien entre les sources d'énergie, leur transformation en différents produits énergétiques et leur consommation pour différents usages.

« Au final, cette analyse conduit à un constat des plus préoccupants : seulement 50 % de l'énergie qui circule dans le système énergétique québécois est utile. Autrement dit, la moitié de notre énergie n'offre aucune valeur ajoutée à l'économie de la province, » affirme Pierre-Olivier Pineau. Nous aurions donc grandement avantage à améliorer l'efficacité de notre système énergétique. En bout de piste, une meilleure gestion pourrait même nous permettre de capitaliser sur les surplus, ce qui représente une excellente perspective en ces temps d'austérité économique.»

Quelques résultats surprenants

L'État de l'énergie au Québec – 2015 révèle que le principal handicap des Québécois en matière d'énergie et d'augmentation des émissions de gaz à effet de serre provient du secteur des transports (passagers et marchandises) et non seulement du secteur industriel, comme on pourrait le supposer. Ainsi, près de 40 % de la totalité des pertes énergétiques au Québec résultent des inefficacités liées au système du transport, suivi du secteur industriel (21 %). Toutefois, dans le cas du premier, 75 % de l'énergie est perdue lors de sa consommation, comparativement à 34 % pour le second. Ce bilan montre clairement que le secteur industriel a amélioré ses performances au cours des dernières années, et que le défi québécois en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre relève surtout du secteur des transports, toutes catégories confondues. La contribution de tous les Québécois est donc désormais requise, si nous voulons faire mieux, » déclare Pierre-Olivier Pineau.

Parmi les faits saillants dignes de mention, ce bilan annuel nous apprend notamment que...

- En 2012, le secteur des transports (passagers et marchandises) comptait pour 78 % de la consommation totale de produits pétroliers et était responsable d'environ 43 % de toutes les émissions de gaz à effet de serre de la province; alors que les ménages québécois dépensaient directement 35 G\$ dans ce secteur.
- Entre 1990 et 2011, le parc de véhicules au Québec a augmenté de 41 %, soit trois fois plus que la croissance de la population de la province.
- En 2013, le Québec comptait 6,19 millions de véhicules en circulation, dont 4,5 millions destinés à la promenade. La SAAQ dénombrait seulement 2 327 véhicules propulsés par l'électricité, ce qui représente moins de 0,04 % du parc des véhicules de promenade de cette province.
- Au Québec, les ventes d'essence à la pompe pour l'ensemble des stations-services sont passées de 9,8 G\$ en 2008 à 11,9 G\$ en 2012 – soit une augmentation de 22 % –, alors que le prix de l'essence ordinaire a connu une hausse de 13 %.
- En 2013, le pétrole brut importé au Québec provenait principalement de l'Afrique (47 %), de la mer du Nord (12 %), des États-Unis (9 %) et du Mexique (7 %). Les approvisionnements issus de l'Ouest et de l'Est du Canada ne représentaient que 5 %.
- Le Québec importe actuellement 100 % des sources d'énergie fossile consommées et raffinées sur son territoire.
- En 2013, la production électrique québécoise totalisait 207 TWh, dont 99 % provenait de sources hydroélectriques et moins de 1 % de sources éoliennes, de la biomasse et d'hydrocarbures fossiles. Hydro-Québec produit et achète 90 % de l'hydroélectricité québécoise.
- Sur une note plus anecdotique, les dépenses en électricité des ménages québécois, peu importe leur niveau de revenu, sont comparables à celles effectuées pour l'alcool et le tabac.

Quelques recommandations

À la lumière de cette analyse, quelques recommandations émergent : « le secteur des transports, toutes catégories confondues, mériterait qu'on lui consacre des efforts prioritaires. Pour les passagers, le développement des alternatives à l'auto, des véhicules plus économiques et des carburants alternatifs sont à privilégier, propose Pierre-Olivier Pineau. Pour le transport des marchandises, un plus grand accès à des carburants alternatifs (principalement le gaz naturel) et une plus grande intégration des modes de transport (intermodalité) sont à favoriser. Dans le cas du secteur industriel, d'autres progrès pourraient être réalisés avec des stratégies de gestion énergétique et d'innovations technologiques plus ambitieuses. Les secteurs résidentiel et commercial, qui accaparent 34 % de la demande, affichent une perte énergétique moyenne de 24 % lors de la consommation. Des mesures règlementaires ou fiscales telles que l'adoption de meilleures normes d'efficacité énergétique pour les bâtiments, les équipements et les appareils électriques permettraient d'améliorer notre performance énergétique dans ces secteurs. Souhaitons que ces améliorations figurent au prochain bilan que nous produirons puisque *l'État de l'énergie au Québec* deviendra désormais une référence annuelle. »

Pour en savoir plus :

Consultez l'[État de l'énergie au Québec – 2015](#), rédigé par Johanne Whitmore et Pierre-Olivier

Pineau, sur le site de la Chaire.

À propos de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal

Créée en 2013, la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal a pour mission d'augmenter les connaissances sur les enjeux liés à l'énergie, dans une perspective de développement durable, d'optimisation et d'adéquation entre les sources d'énergie et les besoins de la société. La création de cette chaire et de ce rapport est rendue possible grâce au soutien d'entreprises partenaires. Pour plus d'information ou pour consulter nos publications, visitez le site <http://energie.hec.ca>.

- 30 -

Source :

Liette D'Amours

Responsable des relations avec les médias

Tél. : 514 649-2347

liette.damours@videotron.ca